



## Objectif de Parcours

### EXPERIMENTER

### PDI

Orientation n°2 : construire les parcours autour de 3 leviers :  
insertion professionnelle, formation, accompagnement social

Chantier n°7 : mettre en place les outils du parcours

Objectifs 2-9 : développer des actions d'évaluation d'employabilité

Les périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) sont un outil important dans les parcours d'insertion. Elles ont 3 objectifs possibles :

- Découvrir un métier ou un secteur d'activité,
- Confirmer un projet professionnel,
- Initier une démarche de recrutement.

Cette action est soutenue par le Fonds Social Européen (FSE) pour permettre d'augmenter le volume d'accompagnements dans des PMSMP.

## Présentation

Le Département a décidé, pour l'année 2017 de financer le prestataire Envergure Ouest pour accompagner les bénéficiaires du RSA salariés dans les chantiers d'insertion (ACI) et ceux suivis par l'unité Emploi formation du Département, dans la recherche et dans la réalisation de ces PMSMP.

Cette action se déroule sur le département en dehors de l'agglomération Angevine en complément d'une action similaire sur l'agglomération d'Angers dans le cadre du PLIE.

La PMSMP peut intervenir dans les parcours d'insertion à différent niveau, selon l'objectif visé.

L'organisme continue d'étoffer son réseau d'entreprises susceptibles d'accueillir des bénéficiaires sur l'ensemble du territoire. Elle essaie d'optimiser les « placements » en ciblant au mieux les profils des bénéficiaires et les entreprises accueillantes.

## Réalisation

72 prescriptions ont été réalisées (34 via les Conseillers Emploi Formation du Département et 38 via les Chantiers d'insertion).

69 personnes ont été accompagnées, dont 47% de femmes.

Une PMSMP a une durée moyenne de 9 jours. Elle peut s'exercer dans divers domaines, tels que :

- les services à la personne et à la collectivité,
- la construction BTP,
- les transports et logistique,
- le commerce.

41 PMSMP ont pu être réalisées complètement (21 CEF / 20 ACI) avec un résultat :

- 27 ont abouti sur une confirmation de projet,
- 4 sur une embauche,
- 4 ont infirmé le projet,
- 5 ont abouti sur un plan de formation,
- 1 abandon.

À noter, 19 abandons en cours d'accompagnement pour raisons de santé, de changement de situation personnelle ou professionnelle.

### Illustration :

Un bénéficiaire du RSA qui a eu un parcours professionnel chaotique dans l'agro-alimentaire. Il est en CDDI dans un chantier d'insertion ASDIES qui lui propose des activités d'entretien et d'aménagement d'espace public.

Il évoque son souhait de s'orienter vers une nouvelle profession : magasinier.

Le dispositif PMSMP lui offre l'opportunité de l'aider à trouver un lieu d'accueil et de l'accompagner vers ce changement professionnel. Il sera accueilli dans le magasin Alinéa.

Cette expérience a pu confirmer son projet et l'aider à définir les formations accessibles (ex : CACES) pour concrétiser son projet.

## Perspectives

Le Département a prolongé cette convention jusqu'en 2020 pour continuer d'accompagner les BRSA dans leur parcours d'insertion vers un emploi.

